

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 24 (1977)
Heft: 9

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bausteine im

Folgende Firmen beteiligen sich massge

HR PRÄPFI AG

Fabrikation technischer Lederwaren

4632 Trimbach, Telefon 062 21 79 08



NIFE (SUISSE) S.A.

4, rue de Verdeaux
CH-1020 RENENS

Tél.: 021 35 17 31 Télex: 25 938

NICKEL-CADMIUM-AKKUMULATOREN

DIESELSTARTBATTERIEN
NOTBELEUCHTUNGSANLAGEN
HANDSCHEINWERFER

Stempel Gravuren B-K Bucher + Krütli

Nachfolger: Heinz Pfander

Fabrik und Büro:
Blankweg 2-2a, 3072 Ostermündigen, Telefon 031 51 10 88
Verkaufsbüro:
3000 Bern, Genfergasse 5, 1. St., Mo.-Fr. 8-13 Uhr
Vertreterbesuch

Vinora-Polyäthylen-Artikel sind vielseitig verwendbar –
auch im **Zivilschutz**.

- Abdeckfolien (auch als AC-Schutzfolien)
- Beutel, Säcke, Zuschnitte und Schutzhauben
- Kehrrihtsäcke und Containereinlagen

Folien sind auf Wunsch mit UV-Absorber lieferbar

VINORA

VINORA AG
Folienwerk
8640 Rapperswil
Telefon 055 27 27 51



Quithal AG

Industriestrasse 5
8307 Effretikon ZH
Telefon 052 32 40 40

Fabrikation von Regen-, Sport- und Schutz- bekleidung

K

isten & Holzwarenfabrik

Tel. 064/541115 C. Lauber AG 5705 Hallwil



Jetzt können Sie wählen!

Der Notabort «Widmer» ist nun in zwei
Ausführungen erhältlich.

← Standmodell
zusammenlegbar →

Sehr praktisch zum **Mitnehmen**, bei
Wasserausfall und für den Schutzraum.
In bezug auf Sauberkeit und Hygiene
auch heute noch unerreicht!

Herstellung und Verkauf:

Walter Widmer, Technische Artikel
5722 Gränichen, Telefon 064 31 12 10



Zivilschutz

und am Aufbau des Schweizer Zivilschutzes



COLASIT-Kunststoffventilatoren
 säure- und laugebeständig, geräuscharm, wirtschaftlich im Betrieb.
 BZS-schockgeprüft lieferbar.

COLASIT AG
 Kunststoff-Apparatebau
 3752 Wimmis
 Telefon 033 - 57 19 44
 Telex 32 887

GABS

Aktiengesellschaft
 8304 Wallisellen
 Tel. 01 830 15 18

- Lagergestellte für ZS-Material
- Personalliegstellen, schockgeprüft mit BZS-Zulassung
- Liegestellen für Obdachlosenstellen, öffentliche Schutzräume usw.

**Es gibt Holzkleber,
 es gibt Metallkleber,
 aber Araldit® klebt
 auch Holz auf Metall.**
 CIBA-GEIGY

repxit

der unverwü-
 stliche und pflege-
 leichte Industrie-
 bodenbelag auf
 Epoxidharzbasis.
 Viele Farben.

Antistatische Ausführung für Notspitäler
 Prospekte und unverbindliche Offerte durch
 Repoxit AG, 8403 Winterthur, Telefon 052 29 79 05

wipic -Antennen

Wicker-Bürki AG

8057 Zürich, Berninastrasse 30, Postfach 141
 Telefon 01 46 98 93, Telex 55 340

8153 Rümlang, Antennenfabrik, Riedackerstr. 17
 Telefon 01 817 92 22, Telex 57 061

CONTRAFEU

Brandschutzsysteme
 Protection contre l'incendie
 Ein Unternehmen der
 SECURITAS/SECURITON-Gruppe



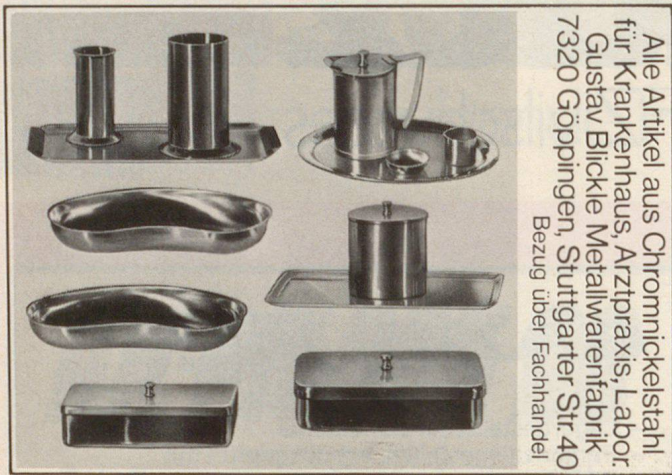
CONTRAFEU AG, 3110 Münsingen
 Telefon 031 92 18 33

Ihr Schweizer Partner berätet, verkauft, produziert als Spezialunternehmen
BOA AG Luzern
 Tel. 041-44 21 21



KOMPENSATOREN

Kompensatoren jeder Art und Grösse zur Aufnahme von seitlichen und axialen
 Bewegungen von Rohrleitungen in allen Richtungen



Alle Artikel aus Chromnickelstahl für Krankenhaus, Arztpraxis, Labor. Gustav Blickle Metallwarenfabrik 7320 Göppingen, Stuttgarter Str. 40 Bezug über Fachhandel

Strom von Bosch macht unabhängig.

Bosch-Stromerzeuger
Bosch-Notstromanlagen
Bosch-Notlicht-mobil

BOSCH Robert Bosch AG, Verkauf Eisemann
Althardstrasse 257, 8105 Regensdorf, Tel. 01 840 61 67

Notstrom-Anlagen bis 1000 KVA



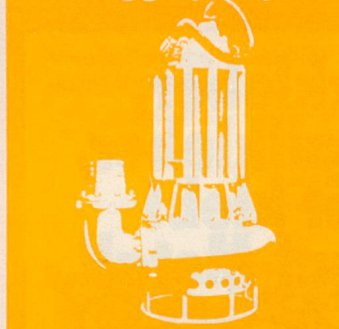
STIRNIMANN
4600 Olten 062-32 61 61

THOR Pressluftwerkzeuge



STIRNIMANN
4600 Olten 062-32 61 61

Tauchpumpen
Kiesbaggerpumpen



STIRNIMANN
4600 Olten 062-32 61 61

RICHER
Selbstansaugende
Baupumpen



STIRNIMANN
4600 Olten 062-32 61 61

Amt für Zivilschutz
des Kantons Zürich



sucht einen vollamtlichen

Instruktor

für die Ausbildung der mittleren und höheren Kader der Zivilschutz-Organisationen.

Aufgaben:

Erarbeitung von Ausbildungskonzepten und -unterlagen, Einsatz als Kursleiter oder Klassenlehrer in kantonalen Kursen, Unterstützung der Ausbildung auf kommunaler Stufe; Dienstort Andelfingen.

Anforderungen:

Ausgeglichene, charakterfeste Persönlichkeit mit abgeschlossener Berufsausbildung, Erfahrung im Umgang mit Menschen, Gewandtheit im mündlichen und schriftlichen Ausdruck; ideales Alter um 35 Jahre; Offiziersgrad und Nachweis praktischer Lehrtätigkeit erwünscht.

Stellenantritt:

Nach Übereinkunft.

Bewerbungen (Personalien, Lebenslauf, Zeugniskopien, Handschriftprobe, Foto) erbitten wir an unsere Adresse Sonneggstrasse 51, 8006 Zürich.

Nähere Auskünfte erteilt der kantonale Ausbildungschef (Telefon 01 32 52 31).

PARI -Inhalierboy



Zur Aerosol-Inhalationsbehandlung von Rauchvergiftungen, Asthma, chronischer Bronchitis, Staublunge verwendet man

PARI-INHALATIONSGERÄTE

Generalvertretung:

F. Labhardt, 4051 Basel, Steinenring 12, Telefon 061 38 98 70

En bref

Chalais. Pour la première fois, la protection civile locale a effectué un cours de répétition d'un genre spécial. Il s'agissait d'intervenir contre le feu (supposé) d'un groupe de maisons, en utilisant l'eau d'une gouille pour alimenter les motopompes plutôt que les hydrantes. Dirigé par M. Jacques Devanthéry, cet exercice, auquel quarante hommes participaient, a été positif et très instructif.

Corgémont. Le Conseil communal a adopté, avec quelques modifications, le nouveau barème de rétribution des prestations de service pour les incorporés à l'organisme de protection local. Il a d'autre part pris note que, pour une durée de six mois, M. Pierre Gigandet remplacera le chef de la protection civile pour les affaires administratives.

Ecublens. En séance du 6 juillet, le Conseil communal a pris connaissance du rapport de la commission ad hoc concernant le projet de convention relative à la construction du Centre régional d'instruction PC à Aubonne. Après une discussion nourrie, ce Conseil accepta, avec beaucoup de réticence, à une faible majorité le préavis présenté. La participation de la commune aux frais s'élèvera à 71 220 fr. pour la construction et à 14 585 fr. par an pour l'exploitation.

Montreux. M. Maurice Panico, chargé de l'inspection des chantiers communaux, a été nommé à titre définitif chef de la protection civile de la commune de Montreux. Il remplace M. Maurice Gaudard, qui, après sa retraite de commandant de la police municipale, avait continué à assurer cette fonction de chef local.

Nyon. Lors de sa dernière séance avant les vacances, le Conseil communal a accordé pour la protection civile 517 500 fr. à titre de capitalisations de la Sapan SA pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise groupant 19 communes, et 2 396 340 fr. (dont à déduire 1 828 840 fr. de subventions) pour la construction d'un ouvrage de protection civile de première importance.

Port. L'assemblée communale, présidée par le maire, M. W. Keller, M. E. Kessi, chef du département de la police et de protection civile, exposa les motifs de la nécessité et des avantages pour Port d'adhérer au syndicat des communes créé à la demande des autorités cantonales. Ce syndicat deviendra propriétaire du Centre d'instruction de protection civile construit entre 1971 et 1973 par la commune de Büren pour tout le Seeland;

il reprendra à sa charge une dette de 638 171 fr. 35 pour fin 1976, plus des intérêts 1977. Port participera à raison de 4,09 % selon la table de répartition des frais au prorata du nombre de la population. Cette proposition a été adoptée sans opposition.

Sierre. Les 23 et 24 juin, plus d'une centaine d'employés de l'hôpital d'arrondissement de Sierre ont suivi des cours de théorie et de pratique de lutte contre l'incendie. M. Henri Caloz, commandant du corps de sapeurs-pompiers de la ville de Sierre, expliqua aux participants les différents principes et genres du feu, puis dirigea l'intervention individuelle avec un extincteur. Il est indispensable de pouvoir disposer d'employés formés pour une intervention rapide avec des moyens adéquats, évacuation des malades en cas de sinistre, et d'autres tâches.

Tramelan. Une intense activité se déroule au Centre de protection civile de Tramelan. Chaque semaine des cours de formation, de répétition, sont mis sur pied. Différents exercices permettent à chacun de se familiariser avec le matériel particulier.

Vissoie. La construction de locaux pour la protection civile est en cours depuis quelques semaines. Située au cœur du village, cette construction abritera également les engins et matériel du corps de sapeurs-pompiers communal et du centre de secours du val d'Anniviers, dont Vissoie est le chef-lieu.

Canton de Genève

(extraits du Bulletin de l'Association genevoise de protection civile)

Dans nos communes

L'expérience qu'a vécue l'OPL de Veyrier lors de son exercice des 6 et 7 juin démontre l'utilité souvent méconnue de notre protection civile. L'initiative du chef local, le degré de préparation de ses cadres, l'appui des autorités communales ont permis à M. Robert Gavillet de préparer l'accueil de réfugiés en provenance de Pas-de-l'Echelle (France) avec un réalisme extraordinaire.

Nous accueillons bien volontiers dans nos colonnes son rapport qui, s'il peut paraître lapidaire, laisse voir tous les problèmes d'ordre social et affectif qui attendent nos services d'abris et d'assistance. wb

Thème de l'exercice

Héberger des réfugiés au poste de commandement pour deux jours, y compris une nuit.

Après avoir pris contact avec la maison «Bois-Salève» (Le Pas-de-l'Echelle), le chef local a reçu la confirmation du directeur que vingt enfants plus deux adultes seront acheminés par groupes de cinq, le lundi 6 juin, dès 15 heures, au Poste de commandement.

Formalités d'accueil en règle: visite sanitaire par le Dr Olivier Guinand – prise en charge par un groupe assistance pour répartition dans les différents dortoirs.

D'emblée, des figurants blessés ou malades sont soignés au poste sanitaire et rejoignent ensuite les dortoirs. Le repas du soir préparé par un restaurateur du service assistance réunit 40 personnes au poste de commandement. Ensuite, les régugés sont occupés à diverses tâches: cuisine, réfectoire. Le service assistance, surveillant les activités, occupe également tout ce monde à des loisirs très divers.

22 h. 00: extinction des feux

07 h. 30: mardi 7 juin – lever – toilette – petit déjeuner – mise en ordre des dortoirs

09 h. 00: après quelques paroles du chef local et du chef de service d'assistance, les enfants sont libérés avec 8 fr. de solde

Ces enfants, de 5 à 15 ans, rejoignent notre village voisin, Le Pas-de-l'Echelle.

Le service d'assistance en trois groupes a assumé la permanence du centre de réfugiés, en collaboration avec le service d'abris en trois groupes également, qui lui, selon les nouvelles directives, a pris en main la responsabilité matérielle: ravitaillement et sécurité. Trois sanitaires ont assumé les tâches incombant à leur service.

Quelle belle expérience nous avons vécue durant deux jours! A tous les niveaux ce cours a été une réussite totale. Bien sûr, ces enfants habitués à une certaine discipline communau-

KRÜGER

protège
abris anti-aériens
et de protection civile
contre l'humidité

Krüger+Co. 9113 Degersheim

En cas d'urgence: Téléphone 071 54 15 44 et
3117 Kiesen BE Téléphone 031 92 96 12
2000 Neuchâtel 4 Téléphone 038 24 25 82